

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18583 - 72ÈME ANNÉE

Eloge funèbre du fondateur du Parti communiste réunionnais hier au Sénat

La République salue l'œuvre de Paul Vergès



Les sénateurs et ministre debout lors du discours de Gérard Larcher, président du Sénat. (photo Sénat)

Hier au Sénat, la République a rendu hommage à une figure emblématique et charismatique de la vie politique réunionnaise. Gérard Larcher, président du Sénat, et Ericka Bareigts ont salué l'œuvre de Paul Vergès en présence de plusieurs membres de la famille Vergès, d'Elie Hoarau, président du PCR, de Gélita Hoarau, sénatrice de La Réunion, de Younous Omarjee, député au Parlement européen, de camarades de lutte et de sénateurs issus des groupes politiques du Sénat.

Hier après-midi, la République, a honoré la mémoire de Paul Vergès, à travers l'éloge funèbre qui s'est déroulé au Sénat et marqué par l'intervention du président de la Chambre haute et de la ministre des Outre-Mer. Un éloge renouvelant l'hommage national et solennel rendu à l'occasion de l'inhumation au cimetière paysager du Port du co-fondateur du PCR dont la vision à long terme doit guider notre pensée et notre action ainsi que l'a souligné Ericka Bareigts, la ministre des Outre-Mer.

« La Réunion est orpheline »

« (...) Paul Vergès nous a quittés le 12 novembre dernier. Avec sa disparition, une grande voix s'est éteinte : celle de La Réunion dont il a été au service toute sa vie durant » :

Ce sont par ces termes que Serge Larcher, le président du Sénat, a ouvert son allocution à l'occasion de l'éloge funèbre organisé par la haute assemblée en mémoire de Paul Vergès. Une cérémonie à laquelle assistaient l'ensemble des sénateurs dont Gélita Hoarau et également Elie Hoarau, le président du PCR. Une cérémonie à laquelle a également participé Ericka Bareigts, la ministre des Outre-Mer, la représentante du gouvernement et de François Hollande.

Au début de son intervention, Serge Larcher a rappelé que « La Réunion est orpheline, comme l'a titré à sa une Témoignages, journal fondé par Raymond Vergès, et que Paul Vergès a dirigé »

Le président du Sénat a renouvelé, mais cette fois-ci personnellement en son nom et au nom de la haute assemblée, l'hommage qu'avait rendu en leur nom et place, son vice-président lors des funérailles de Paul Vergès au Port : « Paul Vergès fut pendant soixante ans une figure charismatique et emblématique de La Réunion », avant de revenir sur la

vie militante et engagée de Paul Vergès, dès sa jeunesse. Il passa en revue toutes les étapes de la vie de ce visionnaire dans tous les domaines du quotidien. Il rappela également ces mots de Jean Jaurès dont Paul Vergès avait fait siens : n'entretenir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent mais une confiance inébranlable en l'avenir.

Une œuvre impressionnante

Évoquant l'œuvre accomplie par Paul Vergès « au service de son île dont il parlait avec une chaleur et un enthousiasme inébranlables », le président du Sénat a estimé que ce dernier « restera attaché aux grands changements » qu'à connus notre île durant ces soixante dernières années : « Il faut l'homme des grands travaux », celui qui a initié « le chantier de la modernisation de la politique sociale, un grand bâtisseur » de son île « qu'il considérait comme un laboratoire concentrant les contradictions d'une société capitaliste et du tiers-monde ».

Et l'intervenant de souligner le rôle capital et précurseur de Paul Vergès en termes de sensibilisation de la communauté nationale et internationale sur le réchauffement climatique, « Il a été l'un des premiers à donner l'alerte », a-t-il continué en signalant cet enseignement de Paul Vergès : « que rien n'est acquis mais que tout est à faire » dans tous les domaines de la vie humaine. Le président du Sénat a poursuivi en mettant en exergue l'action de celui qui a détenu deux mandats de sénateurs, en faveur d'un développement durable et solidaire des îles sœurs de l'Océan Indien avant de conclure en ces termes en signe de condoléances à la famille de Paul Vergès et de ses compatriotes réunionnais et de tous ceux dont il s'était fait le porte-parole de La Réunion au Monde : « C'est un grand Réunionnais qui nous a quittés.

L'œuvre qu'il a accomplie est impressionnante. Toute La Réunion, tous ses collègues portent le deuil de cette personnalité emblématique et charismatique de La Réunion et de la vie politique de notre pays ».

Un moment de recueillement a été observé avant que la ministre des Outre-Mer, Ericka Bareigts, n'intervienne à la tribune pour renouveler au nom de la République l'hommage solennel qu'elle aussi avait rendu le 16 novembre dernier à Paul Vergès lors de ses funérailles au cimetière paysager du Port.

L'hommage du gouvernement

La voix remplie d'émotion mais le ton empreint de conviction et de sincérité évidentes, Ericka Bareigts a, elle aussi, passé en revue « la vie d'audace et d'engagement de Paul Vergès » qui l'a conduit, lui et Elie Hoarau – présent lors de cet éloge funèbre ainsi que la sénatrice Gélita Hoarau - à « démissionner en 1987 de l'Assemblée nationale en signe de protestation à la loi de parité », une vie d'audace et d'engagement qui allait être couronnée d'avancées fondamentales pour la population réunionnaise en matière d'égalité sociale : l'alignement des allocations familiales en 1994, du RMI, de l'API ». Des acquis démontrant que pour chacun de ses combats, Paul Vergès avait « une pensée ouverte au monde, son île, il la voit avec un destin nécessairement mondial » a souligné la ministre des Outre-Mer en soulignant « les valeurs de tolérance, de justice, de solidarité » développées par Paul Vergès, celui « qui fascinait par sa capacité d'indignation face aux injustices » et « dont le combat permet aujourd'hui tous les possibles grâce à l'émergence de la fierté d'être Réunionnais ». Et avant, elle aussi de présenter ses condoléances à la famille de Paul Vergès, la ministre des Outre-Mer a lancé un appel afin que chacun s'approprie cette vision, cette pensée comme de nos actions à long terme de l'avenir. Autrement dit, plus que jamais, à chacune et à chacun d'entre nous de développer et de partager cette vision d'une île, d'une Région, d'une France, d'une Europe, « tolérante, solidaire, généreuse et ouverte au Monde ».

Une manière de fructifier l'héritage que nous laisserons à nos enfants et aux générations futures.



Hommage du gouvernement par Ericka Bareigts.

Manuel Marchal

L'hommage de la République

Eloge funèbre de Paul Vergès par Gérard Larcher, président du Sénat

Voici le discours d'hommage prononcé hier par Gérard Larcher, président du Sénat.



Un siège de sénateur occupé par une photo de Paul Vergès. (photos Sénat)

Paul Vergès nous a quittés le 12 novembre. Avec lui s'est éteinte une grande voix de cette Île de la Réunion au service de laquelle il s'est engagé tout au long de sa vie et dont il était une figure centrale et charismatique depuis plus de soixante ans.

La nouvelle de son décès a provoqué sur l'île une onde de choc et une intense émotion qui a trouvé son expression très forte lors de ses funérailles célébrées devant des milliers de Réunionnais dans l'enceinte émouvante du cimetière paysager de la commune du Port, dont Paul Vergès avait été le maire et

qu'il avait profondément transformée.

Je sais l'émotion que le Président Thierry Foucaud, qui me représentait à cette cérémonie accompagné de la Présidente Eliane Assassi et de notre collègue Pierre Laurent, ont eux-mêmes ressentie à cette occasion.

« La Réunion est orpheline »

« La Réunion est orpheline » a ainsi

titré le journal « Témoignages », fondé le 5 mai 1944 par le docteur Raymond Vergès et que son fils Paul a lui-même dirigé dès 1954.

C'est aussi avec une grande tristesse que les sénatrices et les sénateurs ont appris la disparition de Paul Vergès, qui était notre doyen et qui fut sénateur de la Réunion à deux reprises, d'avril 1996 à juillet 2004, et depuis le 1er octobre 2011.

J'ai encore en mémoire les mots par lesquels il avait conclu ici-même, le 1er octobre 2014, son allocution de Président d'âge, en évoquant Jean Jaurès en ces termes : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir. Que cette nouvelle ère illustre la volonté de voir enfin se réaliser pour le monde la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité ».

Homme de conviction et de courage, Paul Vergès était un militant de toujours et un résistant. Il s'était ainsi engagé dès 1942, à l'âge de 17 ans, aux côtés de son frère Jacques, dans les « Forces françaises libres ». Il intégra l'école d'officiers parachutistes de Ribbesford en 1943, avant d'être parachuté en 1944 dans la Vienne auprès des résistants du maquis de Scévollès.

Paul Vergès s'était également engagé très tôt dans la vie politique de la Réunion, suivant la voie tracée par son père, proche du Parti communiste français et qui avait œuvré à la départementalisation de la Réunion et des Antilles-Guyane en 1946. Il fut ainsi un militant et un responsable politique d'une longé-

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re



Djamila et Françoise, deux représentantes de la famille Vergès.

tivité exceptionnelle, étant durant plus de soixante ans, l' élu incontournable de son île de la Réunion.

Ancrer la revendication identitaire réunionnaise

Paul Vergès commença son ascension politique dès les années 50, alors que l'île souffrait de grandes inégalités sociales et d'un important retard de développement économique. Il fut élu conseiller général en 1955 puis, pour la première fois, député en 1956. Et c'est en 1959 que, pour mieux ancrer la revendication identitaire réunionnaise, il fonde le Parti communiste réunionnais.

Paul Vergès occupa ensuite, durant plus d'un demi-siècle, tous les mandats électoraux locaux et nationaux, étant conseiller général, député à trois reprises, parlementaire européen durant treize ans, président du Conseil régional de la Réunion de mars 1998 à mars 2010, et bien sûr sénateur durant quatorze ans. Il fut, de 1971 à 1989, maire de la

commune du Port qui lui était si chère et où ses proches et ses amis se sont retrouvés le 15 novembre pour lui rendre un dernier hommage.

Paul Vergès fut, tout au long de sa vie, une figure emblématique de l'île de la Réunion, dont il nous parlait toujours avec chaleur et un inépuisable enthousiasme.

Son nom restera attaché à nombre de transformations qu'a connues l'île depuis les années 50.

Il conduisit ainsi, lors de son mandat à la tête du Conseil régional, une politique de grands travaux, l'amélioration du réseau routier et les chantiers de modernisation des politiques sociales étant au premier rang de ses préoccupations.

Il fut un bâtisseur, concrétisant des projets majeurs de développement de l'île, tout en menant son combat pour l'égalité, pour changer la vie quotidienne des Réunionnais.

Le porte-parole inlassable de son île

Paul Vergès prônait aussi une vision à long terme et voyait dans l'île un « laboratoire » illustrant, avec ses caractéristiques propres, les problèmes démographiques, économiques et environnementaux du monde. Il estimait que La Réunion concentrait, je cite : « toutes les contradictions, celles de la société capitaliste et celles du tiers-monde ».

Notre doyen était un homme politique d'une incontestable hauteur de vues, qui se projetait toujours dans l'avenir et le long terme. Son message pour la Réunion, qui conciliait désir d'autonomie et besoin de la France dans les outre-mer, resta pour lui toujours d'actualité.

Il fut au Sénat le porte-parole inlassable de son île, déposant encore en juin 2014 une proposition de résolution pour une nouvelle politique énergétique et un co-développement durable et solidaire dans l'Océan indien, et en octobre 2015 une proposition de loi constitutionnelle visant à étendre à la Réunion la possibilité de fixer les règles applicables sur l'île dans des matières limitées relevant de la loi.

Importance majeure de la démographie et du changement climatique

Mais Paul Vergès attachait plus globalement une importance majeure aux conséquences, insuffisamment prises en compte à ses yeux, de la transition démographique mondiale, dont il maîtrisait toutes les données et dont il faisait une analyse pénétrante et éclairée.

Permettez-moi de rappeler les termes dans lesquels il évoquait le 1er octobre 2011, à cette tribune du Sénat, les impressionnantes évolutions démographiques actuelles. Je le cite :

« En 1950, la population totale de la planète était de 2,5 milliards [...].

In kozman pou la rout

« I roul ron konm la boul karé ! »

Désèrtin i arzout mèm « dsi la tab plate » sansa « dsi la sab mouyé » : i roul ron konm in boul karé dsi la tab plate ! sansa i roul ron konm la boul karé dsi la sab mouyé ! Zot i koné kréol i èm gaskoné, mé pa par li-mèm. Demoun déor i apèl sa l'oto-dérizyon. Donk sé tir foutan dsi li mèm, tir out portré par ou mèm. I paré prézidan l'Amérik i yèm fé in n'afèr konmsa. Nana mèm in soiré espésyal pou fé sé shoz-la. Nou isi La Rényon ni yèm bien kass lé kui lé z'ot, mé ni yèm pa kan lé z'ot i kass anou lé kui. Nou lé mèm pa trop pti pou rant dann ron pou in n'afèr konmsa. Nou lé paré pou bataye, pou sésoun in moun pou dépotol ali. Poitan i vo pa la pène la plipar d'tan. Mé nou lé konmsa é pa otroman. Alé ! Mi lès azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé !



Le groupe CRC dont fait partie Gélita Hoarau lors du moment de recueillement suivant le discours du président du Sénat.

En 60 ans, la population mondiale a augmenté de 4,5 milliards. Et, dans quatre décennies, soit six mandats de sénateur, la seule augmentation de la population sera égale au nombre total d'humains que comptait la planète en 1950 [...]. Ce phénomène est la plus grande révolution de l'histoire humaine et nous en vivrons tout au long de ce siècle les conséquences sur les plans économique, social, culturel et politique ».

Paul Vergès fut aussi – et les choses sont naturellement liées – l'un des premiers à alerter sur les conséquences du réchauffement climatique.

Il exprimait inlassablement cette préoccupation à chacune de ses interventions publiques.

Paul Vergès fit ainsi adopter ici même, le 29 mars 2000, son rapport sur la proposition de loi qu'il avait déposée, tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre la qualité de priorité nationale et portant création d'un « Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique » (ONERC), organisme qu'il présida sans interruption depuis sa création en 2001.

Il soulignait encore avec force, à notre tribune, peu de temps avant les accords de Paris sur le climat, l'importance majeure de cette prob-

lématique, je cite : « Le réchauffement climatique a des conséquences dans tous les domaines pour la vie humaine : climat, santé, vie économique, sociale et politique, environnement terrestre, aérien et maritime, et l'adaptation nécessaire à ce nouvel ordre. Rien n'est acquis, tout est à faire, et l'enjeu est une nouvelle civilisation planétaire ! »

Paul Vergès laissera ainsi son empreinte dans les très longues négociations internationales sur le climat qui ont conduit, d'une « Conférence des parties » à l'autre, aux accords de Paris.

« Les condoléances sincères du Sénat »

C'est un grand Réunionnais qui nous a quittés, tant par la longévité exceptionnelle de sa vie politique que par l'œuvre impressionnante qu'il a accompli pour la Réunion et les Réunionnais.

C'est cette figure dont portent aujourd'hui le deuil tous ses amis du groupe communiste, républicain et citoyen du Sénat, ses collègues membres de la commission de l'aménagement du territoire et de

développement durable, ceux de notre délégation à l'outre-mer et tous les sénateurs de la République. J'ai bien sûr aussi une pensée particulière pour les sénatrices et sénateurs de la Réunion, à commencer par notre collègue Gélita Hoarau, à qui revient une nouvelle fois la lourde charge de succéder dans notre hémicycle à Paul Vergès, comme elle l'avait déjà fait de 2005 à 2011.

Chers amis, la personnalité et l'action qu'a conduite notre doyen Paul Vergès tout au long de sa vie publique font qu'il restera toujours présent dans nos mémoires.

En cet instant de recueillement, j'exprime à ses enfants – en particulier à sa fille Françoise –, à ses petites-filles Djamila et Amalia, à toute leur famille, et à tous leurs proches aujourd'hui dans la douleur, les condoléances sincères du Sénat, ainsi que ma tristesse personnelle.

(Mmes et MM. les sénateurs observent quelques instants de silence)

Oté

I fo dir azot, alé tir in fèy : tan-la la fini sa non ?

Matant Zélida la ékri Justin

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité figir aou, mi sort aprann in nouvèl la bien fé plézir amoin pars moin lé sir sa i sava déplézir aou. Kosa i lé ? In pti nouvèl moin la lir dann zinfo té i di konm de koi, bann paran zèlèv l'ékol Kamélia dsi la otèr Sin-Lé la fé konm in révolt. Pou kosa d'après ou ? Pars la diréktris lo l'ékol la désid mète bann klas an kréol san anparl bann paran. L'afer la shofé d'après sak i di é mi konpran bien bann paran-la.tok ! Pran s apou toi !

Justin la fé pou répons

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi toiz aou dé loin é mi konpran bien kosa ou oi vé dir. Donk pou ou, lo bann paran lété pa kont lo kréol dann l'ékol pou z'ot marmaye, mé zot té kont pars sa la fé an misoukant san dir azot arien.

Matant, gard dann in trou don ! vi pans moin la tyé kouyon pou pran son plas ? Vi oi pa lo moun la fé z'ot mouvman zot lé sinploman kont lo kréol dann l'ékol konm lontan, konm dann tan asiz an kasèr brède. Sak zot i di sé pou boush lo zyé d'moun in poin sé tou.

Pars alon kalkil in kou : pou tout matyèr, tout program i fo l'ékol i domann pèrmisyon bann paran ? Pou l'édikasyon séksyèl li ! Pou lo matématik modèrn li ! Pou la lang tamoul li ! La lang shinoi li ! Alé matant so bann moun-la i fo dir azot alé tir in fèye. Tan-la lé fini sa non ? Tok ! Pran sa pou ou !

Justin